

Tout mon discours se bornera donc à développer cet invitatif, et je vous le ferai, comme vous voyez, en langue provençale — Et pourquoi non ? Il y a deux ans, vous avez trouvé bon que nous fissions entendre dans cette langue les louanges de Notre-Dame-de Lourdes. Eh bien, pourquoi refuserions-nous à la Mère une attention que nous avons eue pour la Fille ? Vous me direz peut être : “ il convenait que Notre-Dame, en sa qualité de Reine de la terre, reçût l'hommage de toutes les langues du monde ; la même obligation n'existe pas pour sainte Anne.— ” Je vous répondrai : “ S'il y a sur la terre une langue, une littérature qui doit louer, qui doit chanter sainte Anne, c'est la langue, c'est la littérature provençale — Sainte Anne a fait de la Provence sa patrie d'adoption — Elle a voulu que les rayons de sa gloire jaillissent de la Provence sur le monde — Elle a choisi la Provence pour premier théâtre de ses bienfaits comme de ses miracles — Sainte Anne est provençale de cœur sinon d'origine ! Et la Provence ne trouverait pas dans sa langue un accent de reconnaissance pour chanter publiquement son bonheur ? Ce ne serait pas juste ! ” Il est vrai que je ne parlerai pas tout à fait le langage courant de cette illustre ville d'Apt. Mais qui ne sait que la langue provençale a la prétention de former dans ce siècle le pendant de la langue grecque dans l'antiquité ? La langue grecque avait sept dialectes, et chacun de ces dialectes exhalait comme un parfum de terroir. Ainsi en est-il de la langue provençale, et je suis bien sûr qu'aujourd'hui le dialecte d'Apt ne boudera pas le dialecte d'Avignon.

.....  
 Monseigneur, je suis particulièrement heureux de parler de sainte Anne en présence de Votre Grandeur. Ces jours derniers, en étudiant sa vie, j'ai été charmé d'une coïncidence qui m'a paru l'un des jeux les plus intéressants de la Providence. Il se rencontre, sans recherche de votre part, que votre blason est le blason de sainte Anne, que vos armoiries sont les armoiries